

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 5 juin 2001 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Serge Lafontaine, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Réjean Langlois
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Mario Champagne	Madame Diane Samson
Monsieur Marc Dumont	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Sylvie Dupont-Simard et Sylvie Duchesne, commissaires représentantes du comité de parents.

Monsieur le commissaire Steve Martin est arrivé à 20 h 40.

En l'absence du président monsieur Jean-Yves Laforest et à titre de vice-président, monsieur le commissaire Serge Lafontaine préside la séance.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Monsieur Pierre Chénard	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre F. Mélançon	Directeur des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence de huit personnes est constatée.

---

Président

Ayant quorum, monsieur le vice-président Serge Lafontaine ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 468 0601** : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0601-03 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

5.2 Gymnase à Saint-Alexis-des-Monts.

5.3 Classement des écoles.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 469 0601** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 15 mai 2001 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0601-04, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame Manon Charette, de l'Association Québécoise pour les enfants dysphasiques (audi-muets) chapitre Mauricie (AQEA), prend la parole au nom des parents des élèves handicapés ayant fait des représentations auprès du conseil des commissaires lors de la dernière séance. Madame Charette s'enquiert de la position de la commission scolaire quant à la demande de mise sur pied d'une table multisectorielle regroupant des représentants de diverses associations.

Le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue répond alors que la commission scolaire a pris connaissance de cette demande. Monsieur Hogue précise que la commission scolaire n'a pas l'intention de donner suite à la demande de mise sur pied de cette table multisectorielle qui procéderait à la définition et à la mise en place des services en adaptation scolaire. La commission scolaire entend demeurer maître d'œuvre dans ce dossier tel que le prévoit la Loi sur l'instruction publique. Monsieur Hogue ajoute qu'il n'est pas exclu que la commission scolaire ait des échanges avec les associations mais pas dans la forme suggérée.

Madame Michelle Lafontaine demande ensuite des informations sur le fonctionnement prévu au niveau de l'adaptation scolaire pour la prochaine année scolaire. Sur invitation du directeur général, le directeur des Services complémentaires monsieur Pierre Larose identifie alors le processus mis en place pour déterminer le profil des services de l'an prochain.

---

Président

---

Secrétaire

Madame Lafontaine s'enquiert des mesures prévues lors du changement de classe d'un élève. Monsieur Larose mentionne qu'il est de la responsabilité de la direction de l'école et des intervenants de s'assurer du suivi et des modalités afférentes lors d'un changement de classe d'un élève en adaptation scolaire. Habituellement, ce suivi est réalisé lors de journées pédagogiques en fin d'année ou au début de l'année scolaire. Finalement, madame Lafontaine soulève sa préoccupation par la situation vécue au niveau du personnel de soutien. Monsieur Larose souligne que cette situation réfère aux relations de travail et aux échanges avec les syndicats.

Madame Marie-Claude Mongrain s'informe ensuite des mesures prises pour pallier au manque d'orthophonistes. Monsieur Pierre Larose répond qu'il y a toujours 3.3 postes d'orthophonistes inscrits au budget. Actuellement, le retour au travail d'une orthophoniste est prévu. Monsieur Larose rappelle que la problématique de carence de main-d'œuvre en orthophonie est provinciale. La commission scolaire a eu des rencontres avec des finissants en orthophonie et est en attente de réponse de deux personnes. De même, des démarches ont été faites par le gouvernement du Québec auprès de la Belgique pour que des orthophonistes soient embauchés. La commission scolaire est ainsi en attente des résultats de ce processus. Monsieur Larose indique finalement qu'à défaut de pouvoir combler ces postes, des montants seront disponibles pour des projets de stimulation de langage et des évaluations nécessaires à l'évolution de l'enfant.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, les commissaires donnent suite à des recommandations quant à la reconnaissance de statut régulier concernant des directions adjointes d'établissement.

Statut d'emploi régulier à monsieur Renaud Lévesque, directeur adjoint d'école au primaire

**RÉSOLUTION 470 0601 :**

CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre des écoles sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT au terme de cette période de probation de monsieur Renaud Lévesque, directeur adjoint d'école au primaire, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier au poste de directeur adjoint d'école au primaire à monsieur Renaud Lévesque.

Adopté unanimement

Statut d'emploi régulier à monsieur Normand Piché, directeur adjoint d'école au secondaire

**RÉSOLUTION 471 0601 :**

CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre des écoles sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT au terme de cette période de probation de monsieur Normand Piché, directeur adjoint d'école au secondaire, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier au poste de directeur adjoint d'école au secondaire à monsieur Normand Piché.

Adopté unanimement

Statut d'emploi régulier à monsieur Denis Lampron, directeur adjoint de centre de formation professionnelle

**RÉSOLUTION 472 0601 :** CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre des écoles sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT au terme de cette période de probation de monsieur Denis Lampron, directeur adjoint de centre de formation professionnelle, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier au poste de directeur adjoint de centre de formation professionnelle à monsieur Denis Lampron.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur général invite monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, à présenter le dossier de transferts d'élèves pour l'année scolaire 2001-2002. Au terme de cette présentation, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Projet de transferts d'élèves pour l'année scolaire 2001-2002

**RÉSOLUTION 473 0601 :** Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que le projet de transferts d'élèves pour l'année scolaire 2001-2002 soit adopté tel que présenté par la direction générale.

Adopté unanimement

Poursuivant, les membres du conseil des commissaires procèdent à l'engagement d'une direction adjointe de centre.

Affectation de monsieur Christian Amyot, à titre de directeur adjoint de centre de formation professionnelle

**RÉSOLUTION 474 0601 :** CONSIDÉRANT, en référence à un départ pour une retraite, qu'un poste de direction adjointe de centre de formation professionnelle est vacant;

CONSIDÉRANT, aux fins du processus de sélection et de recommandation au conseil des commissaires, qu'un comité de sélection a été formé;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a soumis sa recommandation;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE et eu égard à la recommandation du comité de sélection, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que monsieur Christian Amyot soit engagé au poste régulier à temps complet de directeur adjoint de centre de formation professionnelle;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 13 août 2001;

QUE l'affectation de cette direction adjointe de centre de formation professionnelle soit, pour l'année scolaire 2001-2002, au Carrefour Formation Mauricie.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et par suite des explications fournies par le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue, une résolution est adoptée pour la formation d'un comité de sélection pour un poste de cadre vacant.

Comité de sélection pour le comblement du poste vacant d'adjoint administratif aux Services de l'enseignement aux adultes

**RÉSOLUTION 475 0601** :      CONSIDÉRANT que la direction générale a recommandé l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, aux fins de comblement de ce poste, de procéder à la formation d'un comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires pour le comblement du poste d'adjoint administratif à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- Madame Nicole B.-Girard, commissaire
- Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
- Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
- Monsieur Réjean Langlois, commissaire substitut
- Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général
- Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint
- Monsieur Pierre Chénard, directeur des Services de l'enseignement aux adultes.

Adopté unanimement

Par la suite, les commissaires adoptent une résolution concernant le temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre.

---

Président

---

Secrétaire

Modalités  
d'utilisation du  
temps  
compensatoire des  
personnels hors  
cadre et cadre pour  
2001-2002

**RÉSOLUTION 476 0601** :            CONSIDÉRANT, en référence aux politiques de gestion  
des administrateurs et des directions d'école, que le  
quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire du personnel hors cadre et  
cadre sont déterminés par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le directeur général présente une  
recommandation quant à la gestion du temps compensatoire pour l'année scolaire 2001-  
2002;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne  
H.-Brousseau PROPOSE que soit donné suite à la recommandation du directeur général  
quant à la gestion du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre pour l'année  
scolaire 2001-2002.

Adopté unanimement

Présentation est après faite d'un rapport des demandes d'aide financière pour les mois d'avril  
et mai 2001. Un dépôt de ce document est effectué.

Dépôt du rapport  
des demandes  
d'aide financière  
pour les mois  
d'avril et mai 2001

**RÉSOLUTION 477 0601** :            Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE  
que soit déposé le rapport des demandes d'aide  
financière pour les mois d'avril et mai 2001.

Adopté unanimement

Les sujets relatifs à la direction générale sont complétés par la nomination de la directrice de  
la campagne Centraide 2001.

Nomination de  
madame Nicole  
Marchand comme  
directrice de la  
campagne  
Centraide secteur  
public 2001

**RÉSOLUTION 478 0601** :            CONSIDÉRANT que l'édition 2001 de la campagne  
Centraide secteur public se tiendra du 1<sup>er</sup> au 5 octobre  
2001;

CONSIDÉRANT que le Comité-Centraide-secteur public  
sollicite la collaboration de la commission scolaire et demande de procéder à la nomination  
d'une personne de l'organisation qui accepte d'agir comme directrice ou directeur de la  
campagne 2001;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du  
comité de parents madame Sylvie D.-Simard PROPOSE que madame Nicole Marchand,  
agente d'administration, soit désignée pour agir à titre de directrice de l'édition 2001 de la  
campagne Centraide secteur public.

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs aux commissaires, une résolution de félicitations est adoptée à  
l'égard du président de la Commission scolaire de l'Énergie monsieur Jean-Yves Laforest.

---

Président

---

Secrétaire

Félicitations à monsieur Jean-Yves Laforest pour la médaille d'argent de l'Ordre du mérite de la F.C.S.Q.

**RÉSOLUTION 479 0601 :**

1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin derniers, son 41<sup>e</sup> congrès;

CONSIDÉRANT qu'à cette occasion la Fédération a décerné à monsieur Jean-Yves Laforest l'Ordre du mérite de la F.C.S.Q., distinction honorant les personnes ayant contribué de façon spéciale à l'avancement de l'Éducation, et plus particulièrement, à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement;

CONSIDÉRANT, de façon spécifique, que monsieur Jean-Yves Laforest a été décoré de la médaille d'argent, décoration réservée aux commissaires d'école ou à toute personne du monde de l'Éducation ayant fait preuve de dévouement et d'initiative au niveau d'une région;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur le président Jean-Yves Laforest pour la médaille d'argent reçue dans le cadre de l'Ordre du mérite de la F.C.S.Q.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Claude Béland remercie ensuite les commissaires et le personnel cadre qui ont participé à la récente conférence de presse soulignant l'inauguration du gymnase de l'école Sacré-Coeur de Saint-Alexis-des-Monts. Monsieur Béland soumet une demande pour que la commission scolaire étudie la possibilité que le gymnase de l'école Sacré-Coeur porte le nom de monsieur Roger Landry qui a œuvré durant de nombreuses années à titre de directeur d'école. À ce sujet, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue mentionne que des vérifications seront effectués et un suivi à cette demande sera fait dans les meilleurs délais.

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Yves Tousignant porte à l'attention des membres du conseil des commissaires le dernier classement des écoles et fait part de ses commentaires sur ce dossier. Monsieur Tousignant réfère également au comportement à être adopté par une direction d'école dans le cadre des relations avec les médias.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services complémentaires, monsieur Pierre Larose soumet à l'approbation des commissaires une entente de services avec le Centre de services en déficience intellectuelle. Après avoir reçu les renseignements requis, la signature de cette entente est autorisée.

Protocole d'entente entre la C.S.É. et le Centre de services en déficience intellectuelle

**RÉSOLUTION 480 0601 :**

et fut soumis à la consultation;

CONSIDÉRANT les besoins de stages pour la clientèle déficiente intellectuelle de 18 à 21 ans;

CONSIDÉRANT qu'un document conjoint a été élaboré

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que les intérêts des jeunes et de la commission scolaire y sont respectés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que le président et le directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente entre la Commission scolaire de l'Énergie et le Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec, décrit au document 0601-06.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur Pierre Larose présente la synthèse des travaux du comité de travail sur l'approche orientante à l'école. Un dépôt de ce document est alors fait.

Dépôt du document relatif à l'approche orientante à l'école

**RÉSOLUTION 481 0601** : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 0601-07 relatif à une approche orientante à l'école.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes. À cette occasion, le directeur de ces services monsieur Pierre Chénard présente une recommandation pour autoriser l'utilisation de la description du Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie à des fins pédagogiques. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Autorisation d'utiliser la description du Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie à des fins pédagogiques

**RÉSOLUTION 482 0601** : CONSIDÉRANT que le Mouvement Québécois de la Qualité est l'organisme accrédité au Québec pour la formation et la reconnaissance des facilitateurs QUALImètre;

CONSIDÉRANT que le Club de balisage ISO du Québec qui regroupe les cinq commissions scolaires accréditées ISO-9001 au Québec veut assumer un rôle de leadership au Québec en matière de formation des facilitateurs QUALImètre dans les réseaux de l'éducation;

CONSIDÉRANT que le Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie veut augmenter sa performance et sa visibilité;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que le Mouvement Québécois de la Qualité et le Club de balisage ISO du Québec soient autorisés à utiliser la description du Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie comme étude de cas pour la formation de facilitateurs QUALImètre.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire



Monsieur Pierre Chénard informe les commissaires de la reconnaissance du système qualité de l'École forestière de La Tuque aux normes internationales ISO-9002. Cette reconnaissance a été faite par le Bureau de normalisation du Québec (B.N.Q.). L'École forestière de La Tuque devient ainsi la première école forestière au Québec à obtenir cette reconnaissance. Une résolution de félicitations est adoptée.

Obtention de la norme ISO-9002 à l'École forestière de La Tuque

**RÉSOLUTION 483 0601** : CONSIDÉRANT que le système qualité de l'École forestière de La Tuque a été reconnu conforme aux normes internationales ISO-9002 : 1994 par le Bureau de normalisation du Québec (B.N.Q.);

CONSIDÉRANT que cette reconnaissance est l'aboutissement d'un cheminement administratif rigoureux visant l'excellence et auquel a participé l'ensemble des intervenants de l'École forestière;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que des félicitations soient transmises à tout le personnel et aux intervenants de l'École forestière de La Tuque ayant contribué à l'obtention de la norme ISO-9002.

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs au Secrétariat général, Me Serge Carpentier soumet initialement à l'approbation des commissaires une politique relative à la gestion de documents. La résolution ci-après décrite est alors adoptée.

Adoption de la politique relative à la gestion de documents

**RÉSOLUTION 484 0601** : CONSIDÉRANT, en référence à la Loi sur les archives (L.R.Q. chapitre A-21.1), que la commission scolaire doit adopter une politique de gestion de ses documents actifs et semi-actifs et assumer la gestion de ses documents inactifs;

CONSIDÉRANT que les services du secrétariat général ont élaboré un projet de politique relative à la gestion de documents, lequel a été soumis aux consultations requises;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soit adoptée la politique relative à la gestion de documents, décrite au document 0601-08.

Adopté unanimement

Poursuivant et sur invitation du directeur général, le secrétaire général porte à l'attention des commissaires un litige avec la M.R.C. de Mékinac concernant notamment la non transmission des avis de modification au rôle d'évaluation. Au terme d'une présentation de la problématique, une résolution est adoptée.

\_\_\_\_\_

Président

\_\_\_\_\_

Secrétaire

Autorisation de  
procédures  
judiciaires –  
M.R.C. de  
Mékinac –  
Transmission des  
avis de  
modification au  
rôle d'évaluation

**RÉSOLUTION 485 0601** :      CONSIDÉRANT que la commission scolaire a un litige avec la M.R.C. de Mékinac relativement à la transmission du rôle d'évaluation et des frais exigibles afférents ainsi que relativement à la transmission des avis de modification;

CONSIDÉRANT, par suite d'avis juridiques, qu'il s'avère que la M.R.C. agit illégalement en chargeant des frais allant au-delà des prescriptions du règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements nominatifs;

CONSIDÉRANT également que la M.R.C. de Mékinac agit illégalement en omettant de transmettre à la commission scolaire les avis de modification au rôle d'évaluation et en chargeant des frais pour des certificats d'évaluation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE qu'une mise en demeure formelle soit transmise à la M.R.C. de Mékinac de transmettre, lorsque demandé par la commission scolaire, copie des rôles d'évaluation tout en appliquant les frais prévus par la loi;

QUE cette mise en demeure exige également la transmission des avis de modification de rôle tel que le prévoit la loi, et ce, sans frais;

QU'à défaut de la M.R.C. de Mékinac de donner suite à la mise en demeure, que des procédures judiciaires appropriées soient entreprises et qu'à cette fin le secrétaire général soit autorisé à requérir les services d'une firme d'avocats pour les fins de cette cause.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Steve Martin arrive à ce moment-ci.

Sur un autre sujet, le secrétaire général soumet à l'attention des commissaires un protocole d'entente relatif à un projet d'éclairage du site de l'anneau sportif à l'école secondaire Champagnat. Après avoir reçu les renseignements requis, ce protocole d'entente est adopté.

Protocole  
d'entente – Projet  
d'éclairage de  
l'anneau sportif à  
l'école secondaire  
Champagnat

**RÉSOLUTION 486 0601** :      CONSIDÉRANT que la Corporation Sport Scolaire Les Vikings La Tuque a élaboré un projet d'éclairage du site de l'anneau sportif à l'école secondaire Champagnat de La Tuque;

CONSIDÉRANT, en référence à ce projet et par suite de négociations entre les parties impliquées, qu'un projet de protocole d'entente a été soumis par la commission scolaire;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soit autorisée la conclusion du protocole d'entente relatif à un projet d'éclairage du site de l'anneau sportif à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, décrit sur le document 0601-09;

QUE, par suite, le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie le protocole d'entente ici concerné.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Le directeur de ces services monsieur Bertrand Rodrigue soumet alors diverses recommandations et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Acceptation du projet d'entente hors cour se rapportant au grief # D03-2001-C01

**RÉSOLUTION 487 0601** : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'accepter le projet d'entente hors cour se rapportant au grief # D03-2001-C01;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Acceptation du projet d'entente hors cour se rapportant au grief # 02-00220-5210

**RÉSOLUTION 488 0601** : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE d'accepter le projet d'entente hors cour se rapportant au grief # 02-00220-5210;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Fin d'emploi pour incapacité de madame Diane Paquin-Dontigny

**RÉSOLUTION 489 0601** : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE de mettre fin, pour incapacité, à l'emploi de madame Diane Paquin-Dontigny, secrétaire de gestion, et ce, à compter du 3 juillet 2001.

Adopté unanimement

Abolition d'un poste de secrétaire de gestion à l'école secondaire Paul-Le Jeune

**RÉSOLUTION 490 0601** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE l'abolition d'un poste de secrétaire de gestion à l'école secondaire Paul-Le Jeune, à compter du 3 juillet 2001, suite à la fin d'emploi de madame Diane Paquin-Dontigny.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Fin d'emploi pour incapacité de monsieur Pierre Garceau

**RÉSOLUTION 491 0601** : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE de mettre fin, pour incapacité, à l'emploi de monsieur Pierre Garceau, conducteur de véhicule lourd, et ce, à compter du 3 juillet 2001.

Adopté unanimement

Abolition d'un poste de conducteur de véhicule lourd aux Services des ressources matérielles

**RÉSOLUTION 492 0601** : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE l'abolition d'un poste de conducteur de véhicule lourd aux Services des ressources matérielles, à compter du 3 juillet 2001, suite à la fin d'emploi de monsieur Pierre Garceau.

Adopté unanimement

Démission de madame Julie Gélinas, T.E.S. à l'école secondaire Paul-Le Jeune

**RÉSOLUTION 493 0601** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accepter la démission de madame Julie Gélinas, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Paul-Le Jeune, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2001.

Adopté unanimement

Congés sabbatiques à traitement différé

**RÉSOLUTION 494 0601** : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE d'accorder aux personnes suivantes un congé sabbatique à traitement différé :

- madame Ginette Damphousse, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2002-2003 dans un plan de 2 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2003;
- madame Sylvie Bellefeuille, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2001-2002 dans un plan de 2 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2003;
- madame Lyne Lavallée, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2001-2002 dans un plan de 3 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2004;
- madame Michèle Brassard, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2001-2002 dans un plan de 5 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2006;
- madame Annie L'Heureux, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les 100 premiers jours de l'année scolaire 2001-2002 dans un plan de 4 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2005;

---

Président

---

Secrétaire

- monsieur Normand Lajoie, enseignant, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les 100 premiers jours de l'année scolaire 2001-2002 dans un plan de 5 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2006;
- madame Francine Bolduc-Lavoie, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2001-2002 dans un plan de 5 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2006;
- monsieur Patrice Leblanc, enseignant, un congé sabbatique à traitement différé d'une année, soit l'année scolaire 2002-2003 dans un plan de 5 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2006;
- madame Pauline Mongrain, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2002-2003 dans un plan de 3 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2004;
- monsieur Claude Villemure, enseignant, un congé sabbatique à traitement différé d'une année, soit l'année scolaire 2001-2002 dans un plan de 5 ans, soit du 23 août 2001 au 30 juin 2006;

Adopté unanimement

Modification de la  
résolution numéro  
420 0501

**RÉSOLUTION 495 0601 :**

Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE de modifier la résolution numéro 420 0501 de la façon

suivante :

Abolition de poste

Biffer 1 poste de téléphoniste  
(35 heures/semaine, Services des ressources humaines)

Ouverture de poste

Biffer 1 poste de secrétaire  
(35 heures/semaine, Services des ressources humaines)

Adopté unanimement

Ouverture d'un  
poste surnuméraire  
de conseiller en  
orientation aux  
Services  
complémentaires

**RÉSOLUTION 496 0601 :**

CONSIDÉRANT le rapport du comité sur l'approche orientante à l'école;

CONSIDÉRANT qu'une des orientations est l'ouverture d'un poste surnuméraire de conseiller en orientation aux Services complémentaires dans le but de faciliter l'application de l'approche orientante à l'école;

---

Président

CONSIDÉRANT que la convention collective du personnel professionnel permet l'engagement pour un projet d'un personnel surnuméraire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'ouverture d'un poste surnuméraire de conseiller en orientation aux Services complémentaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE l'ouverture d'un poste surnuméraire de conseiller en orientation aux Services complémentaires à 35 heures/semaine dont les tâches seront reliées au projet sur l'approche orientante à l'école;

QUE cette ouverture soit cependant sous réserve de l'approbation du budget par le conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, le directeur de ces services monsieur Jean-Guy Trépanier soumet une recommandation quant à l'acceptation d'un protocole d'entente avec le Club de l'Âge d'or de Saint-Alexis-des-Monts pour la location d'un terrain. Il est donné suite à cette recommandation.

Conclusion d'une entente avec le Club de l'Âge d'or de Saint-Alexis-des-Monts pour la location d'un terrain

**RÉSOLUTION 497 0601 :**

CONSIDÉRANT la demande du Club de l'Âge d'or de Saint-Alexis-des-Monts d'utiliser une partie de la cour de l'école Sacré-Coeur pour y aménager des jeux de pétanques (20), sur une superficie d'environ 7 200 pieds carrés ou 670 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement est favorable à un tel projet;

CONSIDÉRANT qu'une entente quant à la location de ce terrain est souhaitable;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec le Club de l'Âge d'or de Saint-Alexis-des-Monts pour la location d'un terrain en contrepartie du versement d'un montant annuel d'un (1) dollar;

QUE le président et le directeur général de la commission scolaire soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie le protocole et les documents afférents à cette location.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent ensuite un résumé de correspondance reçue en date du 30 mai et du 5 juin 2001. En référence à ce résumé, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

---

Président

---

Secrétaire

Demande faite à la F.C.S.Q. de faire pression au MEQ pour l'intégration des élèves handicapés dans les classes régulières

**RÉSOLUTION 498 0601 :**

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de l'Énergie d'intégrer le plus grand nombre possible d'élèves handicapés dans des classes régulières;

CONSIDÉRANT les coûts associés à une telle intégration;

CONSIDÉRANT que le projet de règles budgétaires du MEQ prévoit à la mesure 30053-1 une enveloppe fermée pour l'intégration de ces élèves;

CONSIDÉRANT que cette enveloppe fermée est répartie entre les commissions scolaires au prorata de leur nombre d'élèves intégrés;

CONSIDÉRANT que le nombre d'élèves handicapés intégrés dans les classes régulières dépasse le nombre réellement financé par la mesure 30053-1;

CONSIDÉRANT que ces élèves sont nommément identifiés et que leur nombre est incontestable;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que demande soit faite à la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) de faire pression auprès du MEQ pour que la mesure 30053-1 soit modifiée de façon à financer adéquatement l'intégration des élèves handicapés en classe régulière dans l'ensemble du Québec, ceci incluant les élèves 4 ans et les services de garde.

Adopté unanimement

Félicitations aux trois élèves de la commission scolaire qui ont reçu une bourse de l'ADIGECS

**RÉSOLUTION 499 0601 :**

CONSIDÉRANT que l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec, dans le cadre de son congrès annuel tenu à Trois-Rivières au mois de mai dernier, a octroyé ses bourses annuelles, au nombre de 15 et au montant de 1 000 \$ chacune;

CONSIDÉRANT que ces bourses, décernées en collaboration avec les commissions scolaires des régions Mauricie et Centre-du-Québec, les entreprises et les organismes participants, sont distribuées à des élèves qui se sont particulièrement fait remarquer par leur réussite scolaire, par leur implication dans les activités de l'école et leur participation à la vie de leur communauté;

CONSIDÉRANT que trois élèves de la Commission scolaire de l'Énergie se sont mérités l'une de ces bourses;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que des félicitations soient transmises aux élèves méritant suivants :

---

Président

---

Secrétaire

- Maryse Cossette École secondaire du Rocher
- Raphaël Pinard Carrefour Formation Mauricie
- Caroline Vincent École secondaire Val-Mauricie

Adopté unanimement

Appui pour la relance du Musée des arts et traditions populaires du Québec

**RÉSOLUTION 500 0601 :** CONSIDÉRANT l'implantation à Trois-Rivières, en juin 1996, du Musée des Arts et traditions populaires du Québec comme institution muséale d'envergure nationale;

CONSIDÉRANT les nombreuses difficultés rencontrées par le Musée au cours de ses premières années de fonctionnement;

CONSIDÉRANT les recommandations du Rapport de monsieur Pierre De Celles, la période de dormance actuelle et le projet du Comité de relance du Musée;

CONSIDÉRANT que le Musée des arts et traditions populaires du Québec est appelé à devenir un outil important du développement économique, touristique et culturel de la Mauricie et du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT la nécessité pour le Gouvernement du Québec d'assurer au Musée des arts et traditions populaires du Québec les sources de financement nécessaires à la relance et à son fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet de relance du Musée des arts et traditions populaires du Québec et demande au ministère de la Culture et des Communications du Québec d'accorder le niveau de financement nécessaire à la relance et à son fonctionnement régulier.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de la correspondance reçue

**RÉSOLUTION 501 0601 :** Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 30 mai et 5 juin 2001, décrit sur le document 0601-10.

Adopté unanimement

En étant aux sujets divers, monsieur le commissaire Claude Béland souligne, en référence à l'inauguration du gymnase de l'école Sacré-Coeur de Saint-Alexis-des-Monts, que les félicitations adressées à l'égard du directeur des Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent, pour son apport à une solution aux problèmes de financement du projet, sont pleinement méritées. Monsieur Béland tient à adresser ses félicitations personnelles à monsieur Vincent.

---

Président

---

Secrétaire



À ce moment-ci, soit à 21 h 00, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la  
séance

**RÉSOLUTION 502 0601** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause santé.

Adopté unanimement

À 21 h 15, il est successivement procédé à une réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 503 0601** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit rouverte la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

**RÉSOLUTION 504 0601** : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Durant le huis clos, des informations sont fournies par la direction générale, de même des discussions ont lieu concernant un appel à un comité local concernant un cadre ainsi qu'une évaluation.

À 22 h 45, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de celle-ci.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 505 0601** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 506 0601** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

---

Président

---

Secrétaire